

FICHE TECHNIQUE - DÉLIBÉRATION 2022 DFPE 20**ASSOCIATION ESTRELIA** (n° Paris Asso : 15992)**HÔPITAL MERE-ENFANT DE L'EST PARISIEN** - Demande de subvention
2022_02709 (DFPE)**I / OBJET DE LA DEMANDE**

L'association Estrelia, dont le siège social est situé 10, rue Perdonnet à Paris (10^e), sollicite la Ville de Paris une subvention pour le financement de l'HÔPITAL MERE ENFANT DE L'EST PARISIEN au titre de l'année 2021 :

En 2022, sa demande de financement s'élève 319 074,24 € pour la DFPE

Pour 2022, le montant de la subvention proposée s'élève à 286 000 €

Historique des subventions DFPE :

| Année | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 (proposition) |
|-------------|-----------|-----------|-----------|-----------------------|
| Subv. DFPE | 285 911 € | 285 911 € | 285 911 € | 286 000 € |
| Subv. DASES | 70 000 € | 70 000 € | 70 000 € | NC |

La Ville de Paris finance l'équipe psycho-sociale de l'Hôpital Mère-Enfant depuis 2010.

Le dispositif est co-financé par la DASES. Le montant de la subvention proposée par la DASES pour ce dispositif est en cours d'arbitrage et fera l'objet d'un projet de délibération ultérieur.

II / PRESENTATION DE L'ASSOCIATION**1. présentation juridique**

Nom : Estrelia
Adresse du siège social : 10, rue Perdonnet (10e)
Membres du bureau : Jacqueline PRADEL - Présidente
Olivier WEILL-HEBERT - Trésorier
Dominique RAYNAUD – Secrétaire

Directeur de l'association : Dr. Jean Ebert

Date de dépôt des statuts : 26 août 1986. L'association Horizons a déclaré à la préfecture de police un nouveau nom : « Estrelia » le 21 novembre 2011

Objet : L'association Estrelia a pour objet de :

- réaliser des actions de protection, de prévention, d'hébergement adapté, d'accompagnement et de soin, et d'accueil destinées : à de futurs parents, à

des parents et à leurs enfants, à de jeunes enfants de 0 à 6 ans dans le respect, le soutien des interactions familiales, l'accomplissement et la maturation de chacun.

- créer et gérer à cet effet toute structure appropriée (service ou établissement...)
- favoriser et développer des partenariats ainsi que la participation à des réseaux professionnels,
- participer et promouvoir toute étude, recherche, formation, expérimentation dans ces différents champs,
- participer à des actions de promotion de santé.

Reconnue d'utilité publique : oui

Convention avec la Ville de Paris : convention pluri annuelle 2022- 2024 signée le 02/08/2021

2. Vie de l'association

Dans une volonté de garantir la pérennité de leurs actions et d'assurer une gestion optimale de leurs établissements et services, les associations « Aire de Famille », « Horizons » et « Libellules et Papillons » ont décidé de se regrouper en 2011. Préalablement, l'association Horizons qui a absorbé les deux autres entités a modifié son nom et ses statuts.

Par traité de fusion, approuvé par les assemblées générales extraordinaires des associations "ESTRELIA" du 02/07/2012 et « Aire de Famille » du 14/06/2012 avec effet rétroactif au 1er janvier 2012, l'association "Aire de Famille" est dissoute en vertu de sa fusion avec l'association "ESTRELIA".

Outre **l'hôpital Mère Enfants de l'Est Parisien (HMEEP)**, **présenté ci-après**, l'association Estrelia gère 10 établissements :

- **Deux LAEP « Graine de Familles »** 8, rue Perdonnet à Paris (10e) et « **Le Coquelicot** » au 15, rue du Maroc à Paris (19^e)
- **Un centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) au 10**, rue Perdonnet à Paris (10e) qui propose un suivi pluridisciplinaire en ambulatoire ou avec hébergement pour des patients, parents ou femmes enceintes, en situation de dépendance à des produits psychoactifs
- **Un centre parental** qui accueille des couples de jeunes enfants, en situation de vulnérabilité psychique et sociale, dont la femme est enceinte d'un premier enfant, afin de les accompagner dans la réalisation de leur projet de vie, dans une finalité d'accès à l'autonomie, de prévention et de protection de l'enfance,
- **Une crèche familiale** de 32 places qui a ouvert en 2006, **et deux crèches collectives** : Club des 3zans (23 places) et Libellule et Papillon (33 places).
- **l'hôpital de jour Préludes** qui est un lieu de soins qui propose des consultations afin d'accompagner les interactions mère/bébé, père/bébé, il propose également des soins spécifiques pour le bébé, des soins médico-psychologiques pour la mère et se place dans une optique de prévention et d'éducation à la santé,

- **le centre de planification et d'éducation familiale Estrelia** a ouvert en 2010 dans les locaux de l'hôpital mère-enfant de l'est parisien. C'est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information autour de la contraception, de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle. L'équipe du centre de planification réalise également des actions et interventions auprès d'établissements scolaires et de structures médico-sociales

III / PRESENTATION du HMEEP

Adresse : 9 rue des Bluets, 75011 Paris. L'Hôpital Mère-Enfant partage ses locaux avec le CPEF Horizons

Fonctionnement:

L'Hôpital Mère-Enfant de l'Est parisien (HMEEP) est un service de soins de suite géré par l'association Estrelia. Il accueille et accompagne depuis 2010 des femmes enceintes et des mères avec leur bébé de moins d'un an qui présentent des difficultés dans l'instauration des liens précoces mère-enfant. L'hospitalisation a lieu en temps plein (jour et nuit) pour permettre à ces femmes de tisser le lien mère-nourrisson dans un contexte propice et sécurisant. La prise en charge à plein temps permet également d'engager ou de poursuivre un soin sans séparation mère-bébé.

Ce service conjugue les soins somatiques, psychologiques, psychiatriques, les soins des addictions, des interactions mère-enfant, père-enfant et l'accompagnement socio-éducatif des familles. Cette vision d'un soin global illustre l'approche nécessairement complexe de l'articulation entre le soin en intra hospitalier et son prolongement dans l'espace extrahospitalier, sanitaire et médicosocial, c'est-à-dire dans la cité. Une équipe psychosociale coexiste ainsi avec l'équipe sanitaire. Cette articulation est essentielle pour que les projets de soins pour ces familles trouvent dès l'hospitalisation une continuité du projet de soins global à la sortie de l'hospitalisation.

Hors contraintes imposées par la crise sanitaire, la capacité est de **40 lits** qui se répartissent de la manière suivante :

- 6 lits en prénatal (une chambre double et 4 chambres individuelles), unité située au 4ème étage,
- 9 lits en post-natal immédiat (deux chambres doubles et 5 chambres individuelles), unité située au 2ème étage et qui accueille des mères et leurs nourrissons âgés de 0 à 3 mois,
- 8 lits en post-natal tardifs (une chambre double et 6 chambres individuelles), unité située au 3ème étage et qui accueille des mères et leurs nourrissons âgés de 4 mois à 1 an.

La directrice de l'Hôpital Mère-Enfant et du CPEF Horizons est Florence Sahraoui.

Horaires 2021 :

La structure est ouverte toute l'année.

Activité 2020 :

En raison de la crise sanitaire de mars 2020, l'HMEEP a dû fermer ses portes pendant deux mois. En raison de nombreux arrêts de travail parmi l'équipe soignante et de la prise en charge de patientes touchées par le Covid 19, le taux d'occupation des lits est ainsi descendu à 86%.

En 2020, 231 demandes d'admission ont été reçues (235 en 2019). Il y avait une indication d'hospitalisation pour 159 situations. 113 entretiens de préadmission ont été réalisés et 1/3 des demandes ont reçu une réponse favorable. 158 demandes n'ont pas abouti à une admission. 73 patientes (82 en 2019) ont ainsi été accompagnées autour de leur maternité soit en séjour uniquement en prénatal, soit en accueil pré natal soit en accueil post natal.

Un tiers des grossesses sont désirées.

63 nourrissons ont été hospitalisés avec leur mère (dont 4 paires de jumeaux).

90% des nourrissons sont hospitalisés avant leur 2e mois de vie, et donc bénéficient d'une intervention précoce.

L'âge moyen des patientes cette année est de 30 ans avec un minimum de 15 ans et un maximum de 43 ans :

- deux tiers d'entre elles sont dans une situation de précarité sociale concernant leur hébergement,
- Un tiers est en situation irrégulière,
- 75% sont sans profession,
- une femme accueillie sur deux est isolée (dans ce cas, un père sur 3 reconnaîtra l'enfant).

La plupart des patientes cumulent plusieurs pathologies, psychique, somatique et une vulnérabilité sociale, présentant en outre des troubles du lien à leur enfant qui peuvent être présents en amont de l'admission ou qui peuvent se révéler présents en cours de séjour.

Les troubles du lien sont présents pour :

- 56% des patientes admises pour une pathologie psychique.
- 100% des patientes admises pour une pathologie somatique maternelle. De plus, des facteurs de comorbidité préexistent dans 100% des situations
- 100% des patientes hospitalisées pour un accompagnement à la parentalité dans le cadre d'une toxicomanie maternelle sevrée récente.

Activité 2021 (bilan provisoire) :

Depuis le début de la crise sanitaire en 2020, la capacité d'accueil de l'établissement a dû être réduite (les chambres doubles ont dû être transformées en chambre simple, ce qui représente la fermeture de 8 lits, soit 20% de moins).

Les demandes de mise à l'abri dans le cadre de violence conjugale ont fortement augmenté durant la crise sanitaire (de 2% en 2019 à 10 % durant la crise).

Les demandes d'admission sont en augmentation (250 en 2021 contre 231 en 2020 et 235 en 2019).

80 personnes ont été accueillies. Un certain nombre d'indications ne justifient pas une admission mais nécessitent un travail de réorientation vers une prise en charge plus adaptée.

Personnel

| POSTES | ETP 2022 |
|----------------------------|-------------|
| Fonctions support | 1 |
| Secrétaire médicale | 1 |
| Personnel de santé | 7,40 |
| Auxiliaire de puériculture | 1,00 |
| Assistante sociale | 1,00 |
| Éducatrices spécialisées | 2,00 |
| Éducatrices jeunes enfants | 3,00 |
| Psychomotricienne | 0,40 |
| TOTAL | 8,40 |

IV / FINANCEMENT DE LA STRUCTURE .:**A. Budget prévisionnel de l'association**

Le budget prévisionnel 2021 de l'association s'élève à 10 790 508 €. La participation des usagers (vente de produits finis, de marchandises, prestations de services et cotisations) s'élève à 5 942 998 € et la part des subventions d'exploitation publiques à 4 647 993 €. Elles représentent respectivement 55 % et 43 % des recettes attendues. Les charges de personnel s'élèvent à 7 092 530 € et représentent 65,7% des dépenses.

B. budget prévisionnel de l'HMEEP

Le budget prévisionnel 2021 du HMEEP s'élève à 432 257€. La participation des usagers (vente de produits finis, de marchandises, prestations de services et cotisations) est nulle et la part des subventions d'exploitation publiques représente 100% des recettes attendues. Les charges de personnel représentent 100% des dépenses.

| CHARGES | BP 2020 | CR 2020 | BP 2021 validé | BP 2022 demandé |
|------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|------------------------|
| Charges de personnel | 385 480,00 € | 429 461,44 € | 381 884,00 € | 432 256,96 |
| TOTAL | 385 480,00 € | 429 461,44 € | 381 884,00 € | 432 256,9 6 |
| PRODUITS | BP 2020 | CR 2020 | BP 2021 | BP 2022 |
| Subvention DFPE | 285 991,00 € | 285 991,00 € | 285 991,00 € | 285 991,00 € |
| Subvention DASES | 70 000,00 € | 70 000,00 € | 70 000,00 € | 70 000,00 € |
| Demande supplémentaire | | | | 33 083,24 € |
| ARS : prime Ségur | | | 78 491 € | 43 182,72€ |
| Autres produits | 0,00 € | 20 750,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| TOTAL | 355 911,00 | 376 | 355 911,0 | 432 256,9 |

| | | | | |
|-----------------|------------|----------|------------|---|
| | € | 741,00 € | 0 € | 6 |
| RESULTAT | -29 569,00 | -52 | -25 893,00 | 0 |
| | € | 720,44 € | € | |

En 2022, l'association demande à nouveau une augmentation de la subvention accordée par la Ville de Paris à hauteur de 33 000€. Elle justifie cette demande par l'augmentation des charges de personnel depuis plusieurs années (évolution des salaires, mutuelle obligatoire, etc...)

Cependant, ces charges de personnel prennent en compte une augmentation des ETP opérée entre 2017 et 2018 à l'initiative de l'association et non validée depuis : les ETP des EJE ont été portés à 3 ETP en 2018 contre 1,8 ETP en 2017. Sur ces 1,2 ETP supplémentaire, seul 0,75 ETP supplémentaire sont financés par la DASES dans le cadre du développement de l'hôpital de jour Préludes .

En 2022, les charges de personnel s'élèvent à 432 256,96€ intégrant les primes prévues au Ségur de la santé et compensées par une recette de l'ARS estimée à 43 182,72€.

C. Suivi des comptes de résultat

En 2020, le compte de résultat 2020 a été arrêté à -16 001 compte tenu des aides de l'ARS et des provisions sur congés payés non retenues. Le déficit 2020 n'est pas repris par la Ville. Il a été décidé de ne pas reprendre les excédents 2018 et de 2019.

Le compte de résultat 2021 n'a pas été communiqué. Il fera l'objet d'un examen lors de l'exercice 2023.

| Total excédents cumulés 2020 non repris | CR 2020 | CR 2021 |
|--|----------------|----------------|
| 9 737,00 € | -16 001 € | NC |